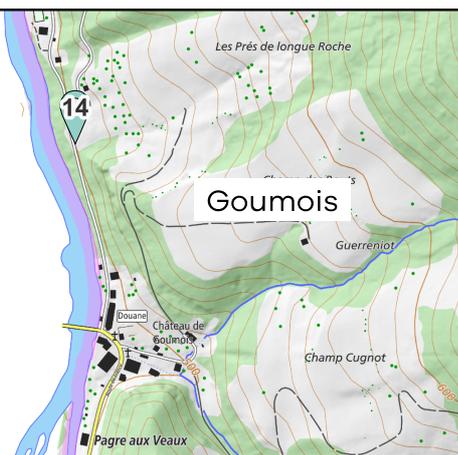




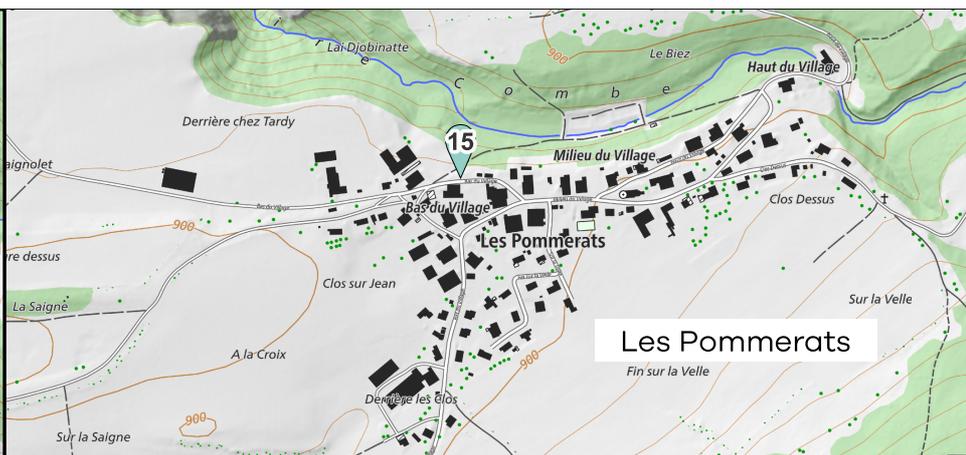
2024

MEMO Déchets

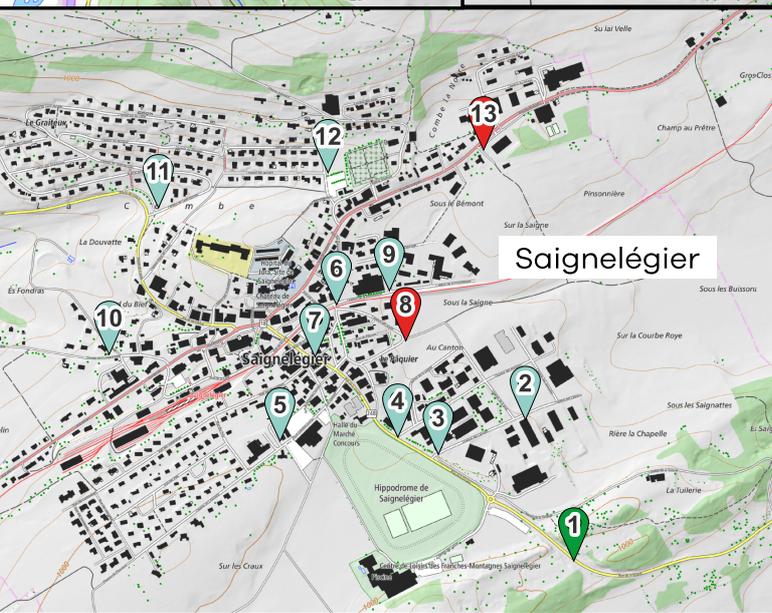
Votre guide des déchets



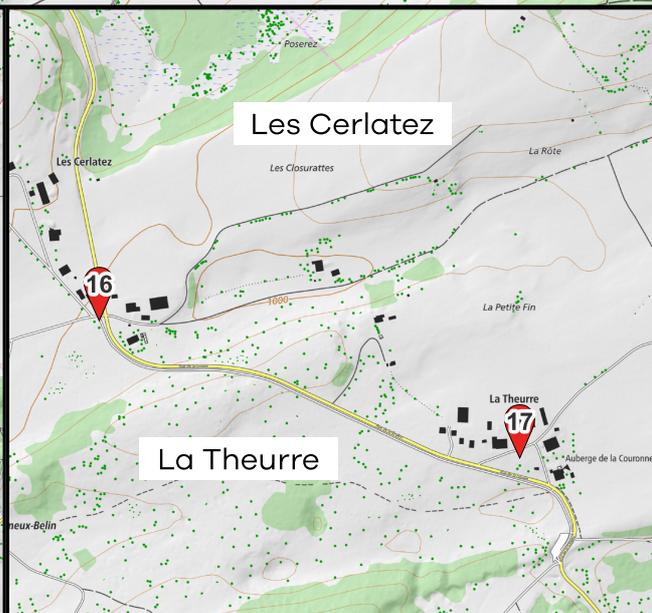
Goumois



Les Pommerats



Saignelégier



Les Cerlatez

La Theurre



Conteneur



Déchets verts



Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Saignelégier
Les Pommerats - Goumois

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien

Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

GÉNÉRALITÉS

Le MEMODéchets regroupe les Villages de Saignelégier, Les Pommerats et Goumois.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

- 3 - ZI Su-Est, Ch. Labours** : textiles
- 5 - Ch. Chasseral** : verre, alu et boîtes de conserve, papier, carton, déchets verts, capsules Nespresso
- 7 - Centre** : verre, alu et boîtes de conserves, papier, carton, déchets verts
- 9 - Ch. Patinage** : déchets verts, textiles
- 10 - Ch. Franquemont** : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts
- 11 - Ch. St-Nicolas** : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts, capsules Nespresso, textiles, huiles, piles
- 12 - Ch. La Combe** : déchets verts
- 14 - Goumois, abris PC** : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts
- 15 - Les Pommerats** : verre, alu et boîtes de conserves, déchets verts, huiles.

TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables...).
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Service de la voirie

Herdener David
Rue des Rangiers 40
2350 Saignelégier
079 552 26 82
step@saignelegier.ch

Encombrants Saignelégier : 17.1; 6.3; 15.5; 19.6; 31.7; 11.9; 27.11

Encombrants Les Pommerats : 21.2; 28.8

Encombrants Goumois : 24.4; 16.10

Mes AUTRES POINTS DE COLLECTE (voir plan)

Roche-Percée 1 : déchets verts de jardin
Landi Jura, Ch. Labours 2 : déchets spéciaux
Commerces 4 et 6 : PET, piles, plastiques
ORDURES MENAGERES : points 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.

Info déchets

Arc Jurassien 0842 012 012
Aux heures de bureau (tarif local)

Calendrier Saignelégier - Les Pommerats - Goumois

Début des tournées : 06h30

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1	Lundi de Pâques	
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3		1
J 4		1		4	2	
V 5		2		5		3
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5		8		3
M 9		6		9		4
M 10		7	6		8	5
J 11		8	7	11	9	6
V 12		9		12		7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12		15		10
M 16		13		16		11
M 17		14	13	17	15	
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16		19		14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19		22	20	17
M 23		20		23	21	18
M 24		21		24		19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23		26		21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26		29		24
M 30		27		30		25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30	27
V			29	Vendredi Saint	31	28
S			30			29
D			31	Pâques		30
L						
M						

Calendrier Saignelégier - Les Pommerats - Goumois

Début des tournées : 06h30

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale Suisse		3		
V 5		2		4	1 La Toussaint	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15 Assomption	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Franches-Montagnes

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM, puis dans les conteneurs des quartiers du village. Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Huiles minérales et végétales

Aux postes de collecte.



Appareils électriques et électroniques

Par les points de vente. Fondation SENS, www.erecycling.ch, 043/255 20 00.



Déchets inertes (petites quantités)

Une benne sera placée sur la Place du Marché-Concours le jour du ramassage des encombrants de Saignelégier de 15h à 18h.



Déchets de jardin

A déposer à la place de compost Roche-Percée Direction Tramelan.



Déchets compostables ménagers

Aux postes de collecte et à la place de compost Roche-Percée Direction Tramelan.



Déchets spéciaux des ménages

La collecte sera réalisée sur le parking de Landi à Saignelégier le 1er lundi de chaque mois de 16h à 18h. Renseignements : office de l'environnement, tél. : 032 420 48 00.



Textiles et chaussures

Lors des collectes de textiles ou dans les conteneurs à textiles.



Verre

Aux postes de collecte.



Piles et accumulateurs

Par les points de vente.



Aluminium et boîtes de conserve

Aux postes de collecte.



Dépouilles d'animaux

Déchets carnés, Montfaucon, 032/955 10 25. Heures d'ouvert. : lu-ve de 13h30 à 15h et sa de 8h30 à 9h30. Transports des cadavres discrètement et à l'abri des regards.



Déchets encombrants combustibles

Ramassage de 15h à 18h. (dates et lieux : voir informations communales).



Ferraille (objets métalliques)

Ramassage de 15h à 18h. (dates et lieux : voir informations communales).



Flacons en plastique avec bouchon

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM. Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs. Par les points de vente.



Sagex

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM. Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Bois

Avec les déchets encombrants combustibles.



Aérosols

Important : videz complètement le gaz propulseur (risque d'explosion). Selon la matière, à déposer avec l'alu ou avec les déchets spéciaux si symbole de danger.



Berlingots / Briques à boissons

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM. Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Cendres de bois

Les cendres froides sont à éliminer avec les ordures ménagères dans un sac poubelle taxé. (Si > 1m3 : peuvent être apportées à la décharge de type D du SEOD à Boécourt).



PET

Par les points de vente.



Capsules Nespresso (aluminium)

Aux postes de collecte.



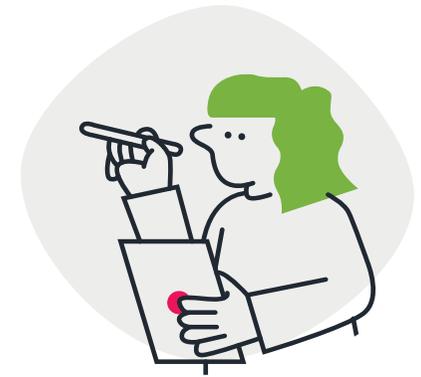
Tubes lumineux (néon) / LED

Par les points de vente.



Plastiques agricoles

Ramassage sur la place du Marché-Concours selon les dates du calendrier de 08h à 9h45.



Papier et carton

Aux postes de collecte.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

A déposer dans des sacs à ordures taxés des FM. Ne pas mettre les déchets en vrac dans les conteneurs.



Pneus

Par les points de vente.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Par les points de vente.



Médicaments

Retour aux pharmacies.



Déchets de chantier

A éliminer par les entreprises spécialisées.

INFORMATIONS COMMUNALES



Encombrants

Pour des raisons de logistique et d'organisation, nous demandons aux habitants de Saignelégier de débarrasser les déchets encombrants combustibles (DEC) ainsi que la ferraille à Saignelégier de 15 heures à 18 heures.

Tout dépôt avant les heures de ramassage est interdit et sera passible d'une amende.

Saignelégier, 17 janvier, 6 mars, 15 mai, 19 juin, 31 juillet, 11 septembre, 27 novembre.
Les Pommerats, 21 février, 28 août. Pas de bennes pour les inertes et l'électronique
Goumois, 24 avril, 16 octobre. Pas de bennes pour les inertes et l'électronique

Admis

Uniquement des déchets trop volumineux pour être mis dans des sacs taxés de 110l.

Refusé

Déchets non récupérables de petite taille (à mettre dans un sac taxé)

Quantité supérieure à 2 m³

Débarras de logements et d'appartements

Déchets spécifiques d'entreprises et d'artisans.

Déchets inertes (petites quantités)

La benne sera mise sur la place du Marché-Concours le jour du ramassage des encombrants de Saignelégier.

Accepté

Vaisselle, céramique, vitres, miroirs, etc.

Refusé

Déchets provenant de chantier de démolition ou de chantier de transformation.



Plastiques agricoles

Ramassage sur la place du Marché-Concours de 8 h à 10 heures 24 janvier, 21 février, 20 mars, 15 mai, 18 septembre, 20 novembre, 18 décembre.
--

Merci de votre participation active au tri des déchets.
Ne pas trier correctement, c'est ruiner l'effort des autres.

Le Conseil communal

Compost communal

Admis

- ✓ Epluchures, coquilles d'œufs,
- ✓ Marc de café
- ✓ Les fleurs et les déchets de jardinage (gazon)
- ✓ Coupes de haies,
- ✓ Branches et arbustes (max 20 cm de diamètre)
- ✓ Feuilles mortes

Exclus (à mettre dans les sacs à ordures taxés)

- × Restes de repas cuits
- × Litières d'animaux
- × Cendres de cheminée
- × Balayures, mégots, cartons, plastiques
- × Feuilles de ménage, couches
- × Plantes envahissantes (Rumex, Séneçon jacobée,...)
- × Matériaux inertes

Tous les sacs en plastique, vaisselle et emballages recyclables, sacs biodégradables sont interdits.

Notre type de compostage, par broyage, ne permet pas leur dégradation, de plus le risque de confusion avec les plastiques non biodégradables est important.

Les dépôts de compost sont interdits vers la halle-cantine. (fumier)

« Ne mettez pas au compost ce que vous ne voudriez pas dans votre jardin »

Quelques conseils :

- Avant de mettre des cartons à la benne, bien vérifier qu'il n'y plus de Sagex, plastiques et autres à l'intérieur.

- Biodégradable ≠ compostable. Attention au piège ! Il faut éviter les sacs dits « biodégradables » qui ne sont pas compostables car certains contiennent du plastique. Ne vous fiez donc pas aux apparences : même s'il est écrit que le sac est « 100% écologique », « recyclé » ou autre, cela ne veut rien dire. Seul le logo ci-dessous fait foi.



- Contrairement à ce que l'on entend parfois, Vadeq ne rajoute pas de verre lors de la combustion des déchets. Tous les contenants en verres sont à déposer aux emplacements indiqués.

Tous les efforts comptent en termes de tri afin de recycler et valoriser au mieux nos déchets. Pour ceci, nous vous remercions grandement pour votre implication et nous pouvons que vous encourager à continuer sur cette belle lancée !